

La datation de "P" dans la Genèse*

par Samuel KULLING

Doyen de la "Freie Evangelische Theologische
Akademie" (FETA) de Bâle

A première vue, la datation de "P" est une question hautement technique et sans grand intérêt. Dans cet article, M. Külling réussit pourtant à présenter ce sujet de façon relativement simple et à en montrer l'enjeu, en faisant apparaître les conséquences d'une datation tardive comme celles d'une datation ancienne.

Une étude de la circoncision dans l'AT et le NT a montré à l'auteur que le chapitre fondamental à ce sujet (Gn 17), qui rapporte l'origine et le sens de la circoncision, était communément considéré par les partisans de la critique littéraire comme une composition tardive, datant de l'époque exilique ou post-exilique. A cause de cela, on ne lui reconnaît aucune valeur historique en ce qui concerne l'introduction et la signification de la circoncision.

On étudie le plus souvent de nos jours la datation d'une péricope donnée dans le contexte de la datation de la "source", du "document" ou de la "tradition" dont cette péricope est censée faire partie. J'ai donc étudié Genèse 17 non pas isolément mais en rapport avec la question de la datation de ce qu'on appelle les "éléments P de la Genèse", parmi lesquels on range Genèse 17.

Il existe un large consensus dans l'attribution des chapitres, paragraphes et versets de Genèse 1 à 50 à "P" ; selon Eissfeldt¹, voici le contenu de "P" : Gn 1.1-2.4a ; 5 ; 6.5-9, 19, 28-29 ; 10 ; 11.10-26, 27, 31-32 ; 12.4b-5 ; 13.6, 11b-12ab ; 16.1a, 3, 15-

* Külling présente ici sa thèse de doctorat, intitulée *Zur Datierung der "Genesis-P-Stücke"* - namentlich des Kapitels Genesis 17 (Kampen, J.H. Kok, 1964, 322 pp.) et citée ci-dessous "Külling". Cet article a été traduit de l'allemand par G. Pella.

¹ O. Eissfeldt, *Einleitung in das Alte Testament* (3e éd., Tübingen, 1964) p. 250.

16 ; 17 ; 19.29 ; 21.2b-5 ; 23 ; 25.7-10, 12-17, 19-20, 26b ; 26.34-35 ; 27.46 ; 28.1-9 ; 29.24, 28b-29 ; 30.4a, 9b ; 31.18ab ; 33.18a ; 35.6a, 9-13, 15, 22-29 ; 36.1, 2a, 4-9, 40-43 ; 37.1-2 ; 41.46a ; 46.6-27 ; 47.5-11, 27, 28 ; 48.3-7 ; 49.1.28-33 ; 50.12-13.

On considère ces éléments de la Genèse comme les plus tardifs de tout le Pentateuque.

Dans la première partie de mon livre, j'examine quand on a pour la première fois daté ces éléments si tard (Paragr. 1-2, pp. 1-42) et pour quelles raisons (Paragr. 3, pp. 43-130).

Dans la seconde partie, je teste la validité des arguments avancés jusqu'ici en faveur de la datation tardive des "éléments P de la Genèse" (pp. 131-227) ; dans le 2^e paragraphe de cette seconde partie, j'examine les arguments généraux utilisés, qui concernent également d'autres parties de l'AT (pp. 132-189) ; et dans le 3^e paragraphe, les arguments spécifiques qui concernent avant tout les "éléments P de la Genèse" (pp. 190-227).

Dans la troisième partie, j'examine, par une autre méthode, la datation de Genèse 17 en particulier, indépendamment des arguments avancés jusqu'ici, et je soutiens la datation ancienne (*Frühdatierung* ; pp. 228-277). Les conclusions de ce travail sont brièvement esquissées dans le paragraphe 4 (pp. 278-283).

Pour de nombreux critiques, une telle étude n'a plus de sens de nos jours parce qu'ils considèrent comme plus ou moins certaines tant la délimitation que la datation de "P" ou alors parce qu'ils ont dû admettre, à cause de l'archéologie et des comparaisons avec l'environnement proche-oriental, que même "P" contient beaucoup de matériaux très anciens. Ils voient donc peu d'intérêt dans cette question de datation. Ils reconnaîtraient même que le matériau et le contenu puissent être anciens. Seules la forme, la composition, la rédaction ou l'interprétation seraient tardives. C'est ainsi que von Rad écrit : "Les critères bien connus que l'époque classique de la critique du Pentateuque avait élaborés pour assigner à P une date tardive conservent encore aujourd'hui leur valeur ; cependant nous ne rapportons pas cette date à la 'composition', mais à un processus de rédaction littéraire et théologique relativement tardif par rapport à l'âge de la tradition". (*Théologie de l'AT*, I, Genève, Labor et Fides, 1971, p. 76).

Dans la troisième partie de mon livre, l'étude de Genèse 17 par la méthode de la *Formgeschichte* montre à quel point la datation distincte de la forme et du contenu pratiquée jusqu'ici est intenable. C'est donc non seulement la datation des matériaux qui doit être révisée mais aussi celle de la rédaction. La forme, le style et le contenu de Genèse 17 appartiennent au deuxième millénaire avant Jésus-Christ et n'ont rien à voir avec des rédactions post-exiliques. Comme Mendenhall (*Law and Covenant*, 1955), Baltzer (*Das Bundesformular*, 1960) et, avant eux, Wiener (*Studies*

in biblical Law, 1904), je fais la comparaison avec les traités de vassalité et je montre que Genèse 17 ressemble dans sa structure et dans son style à ces traités qui datent du milieu du 2^e millénaire et qui n'ont pas survécu sous cette forme au delà de 1200 av. J.-C. Pour quelles raisons aurait-on donné cette forme à ce chapitre à une époque ultérieure, alors que la structure des traités avait changé ?

Même si l'on ne reconnaît pas la valeur de cette comparaison avec les traités de vassalité, qui fonde une datation ancienne, on est obligé de réviser la datation communément acceptée de "P", pour la Genèse en tout cas, en raison :

1. de l'histoire de la datation tardive (1^{ère} partie)
2. de l'insuffisance des arguments avancés jusqu'ici en faveur d'une datation tardive (2^{ème} partie)

Que montre l'examen de la première partie ?

La première partie montre que c'est l'année 1869 qui est décisive pour la datation exilique/post-exilique de "P". Ce qu'écrit Eissfeldt est inexact² ; en 1866, la question n'est pas encore tranchée. Dans son étude, *Die geschichtlichen Bücher* (1865), Graf se prononce encore pour l'ancienneté des "éléments P de la Genèse"³. Jusqu'à cette époque, ces éléments appartenaient à ce qu'on appelait la *Grundschrift*, que même l'évêque Colenso (un critique friand de datation tardive, qu'on a pu décrire comme le de Wette du monde anglo-saxon) considérait comme la plus ancienne de tout le Pentateuque.

a) La datation récente des lois commence avec Reuss.

Dès le semestre d'été 1834, Ed. Reuss de Strasbourg soutenait — plutôt comme un "produit de l'intuition" — la thèse suivante : "Les prophètes sont plus anciens que la loi et les psaumes sont plus récents que ces deux derniers". Reuss écrit que ces "piliers fondamentaux" de sa "construction de l'histoire des Hébreux", "plus entrevus que rigoureusement bâtis", "ne devaient avoir de validité que comme schéma général et ne pas s'étendre à une chronologie appliquée à chaque élément en particulier".⁴

b) Elle se continue avec son élève Graf.

Son élève et ami, K.H. Graf, reprit de son maître cette datation récente en écrivant déjà avant la rédaction de son ouvrage "Die geschichtlichen Bücher"⁵ : "...par ton article 'Judentum (judaïsme) in Esch und Gruber', 1850 - auquel je souscris pleinement - tu t'es assuré la priorité. Je suis pleinement persuadé que toute la partie située au milieu du Pentateuque est post-exilique"⁶

Déjà en 1844, Reuss avait, dans son article "Josué", émis l'hypothèse que, si

² O. Eissfeldt, *op. cit.*, p. 219.

³ Külling, pp. 10-11, n. 34 ; cf. p. 7, n. 14.

⁴ Reuss : *Geschichte*, 1881, p. VIII ; cf. *Briefwechsel*, 1904, Brief Reuss vom 31. Dez. 1865, p. 555.

⁵ 1865, année de publication 1866, cf. p. 7, note 14.

⁶ Külling, p. 7, note 15 ; cf. Brief Graf, p. 501.

le Deutéronome était né au temps de Josias, alors Josué datait du temps de l'exil, et les autres livres (c'est-à-dire Exode et Lévitique ; d'après p. 198, col. 1, la Genèse n'entre pas en ligne de compte ici) d'encore plus tard, parce que Josué ne se réfère pas à eux⁷.

c) L'analyse littéraire de Hupfeld (1853), raison indirecte de la datation tardive des "éléments P de la Genèse" par Graf (1869).

La nouvelle hypothèse documentaire de Hupfeld "Die Quellen der Genesis" ("Les sources de la Genèse", 1853) constitue le fondement de la datation tardive des "éléments P de la Genèse" par Graf (1869). Pourtant Hupfeld avait daté les trois documents (c'est la première fois qu'on en postule 3) qu'il avait trouvés dans la Genèse dans l'ordre : "G" (plus tard appelé "P"), "E", "J" ; il considèrerait donc encore la "Grundschrift" comme le plus ancien des trois. A ceci s'ajoute le livre de Riehm : "Die Gesetzgebung Mosis im Lande Moab", 1854, qui soutenait la datation du Deutéronome du temps de Josias selon de Wette.

Dès que les trois documents de Hupfeld furent reconnus et recherchés dans les autres livres du Pentateuque, et dès que la précédente "théorie des compléments" fut abandonnée (théorie selon laquelle "J" aurait complété la couche élohiste, c'est-à-dire "G", appelée plus tard "P"), "les éléments P de la Genèse", faisant partie d'un seul et même document considéré comme exilique ou post-exilique, durent être attribués automatiquement à la même période exilique ou post-exilique.

d) Kuenen donne une impulsion, mais ne perçoit pas, parce qu'il soutient la théorie des compléments.

Dans une lettre à Graf, dans laquelle il partage avec celui-ci et Reuss l'opinion que l'origine de la législation sacerdotale du Pentateuque est post-deutéronomique, Kuenen de Leiden rend Graf attentif à la parenté entre cette législation et les passages "élohistes" de la Genèse⁸. Mais parce que Kuenen était encore, comme Reuss, adepte de la théorie des compléments, il ne fit que dater E après J, le document de base restant intact. (Chez Hupfeld les documents sont encore classés dans l'ordre : "G" = "P", "E", "J".)

e) Critique de Graf par Riehm (1868) et Nöldeke (1869) qui voulaient défendre l'ancienneté du document de base "G" (donc le contraire de ce que Graf proposera plus tard).

En 1865, Graf écrivit dans la ligne de la tradition de son maître Reuss l'ouvrage déjà mentionné : Die geschichtlichen Bücher.

Riehm, élève de Hupfeld, rédigea à son sujet une critique⁹. Il cherche à y démontrer que le "document de base" ("G") est un document cohérent, d'origine ancienne, pré-deutéronomique (à la p. 354, il fait appel aux "sources" de Hupfeld, 1853), comprenant non seulement l'œuvre historique de l'"élohiste" (dont Gn. 17), mais aussi la législation du Lévitique¹⁰.

Nöldeke (Untersuchungen, 1869), approuve la datation pré-deutéronomique du "document de base" qui, selon lui, était déjà connu d'Ezéchiel¹¹.

f) La reconnaissance d'un document cohérent place Graf devant la nécessité d'un choix.

⁷ Külling, p. 8, note 19.

⁸ Lettre de Graf du 8 oct. 1866, p. 575 ; Külling, p. 11, n. 34.

⁹ Th. St. Kr. 1868, pp. 350-379.

¹⁰ Külling, p. 11 et notes 36 et 37.

¹¹ Op. cit., 1869, p. 68 ; Külling, p. 11 et notes 38 et 40.

Graf qui, contrairement à son maître, avait accepté les hypothèses documentaires de Hupfeld sous une forme modifiée (Külling, p. 12), fut placé par Riehm et Nöldeke devant le choix, soit de situer tout le soi-disant "document de base" avant le Deutéronome, comme ceux-ci le faisaient, soit de le transplanter en entier, avec les lois du Lévitique et les "éléments P de la Genèse" qui appartenaient désormais au "document de base", dans la période exilique ou post-exilique. Graf opta pour la seconde solution, mais il n'eut plus la force physique de confronter sa solution avec les arguments que Riehm et Nöldeke avaient avancés contre une datation aussi tardive du document de base et surtout des lois du Lévitique (Külling, p. 11).

g) La décision de Graf, 1869.

Comme Graf ne pouvait se décider à attribuer aux lois une date ancienne, ce qui aurait été contre son maître Reuss, il data en 1869, l'année de sa mort, les "éléments P de la Genèse" également de la période exilique ou post-exilique¹².

h) Datation tardive des "éléments P de la Genèse" pour des raisons d'analyse, 1869.

Ainsi, les "éléments P de la Genèse" (Gn 1 ; 5 ; 10 ; 17 ; 23 par exemple) ont été situés dans la période exilique ou post-exilique, **sans que ces éléments eux-mêmes eussent été examinés** en ce qui concerne leur date. Avant 1869, on ne trouve aucun argument s'appuyant sur ces textes-mêmes ; ce n'est qu'après 1869, alors que leur date exilique ou post-exilique avait déjà été fixée, que des arguments furent avancés en faveur de cette date. Ils ne sauraient avoir *a posteriori* la même force, puisqu'ils ne sont pas la cause réelle de la datation récente et n'avaient pour but que d'affirmer cette date déjà fixée. C'est une raison de plus d'examiner ces arguments avec esprit critique. Or tel ne fut justement pas le cas. Au contraire, comme le montre ma thèse (pp. 47-130, où ces arguments sont cités), ils furent repris de génération en génération sans examen critique. Et pourtant, comme le montre la 2ème partie de ma thèse, ces arguments *a posteriori* ne sont pas valables.

Que montre l'examen de la deuxième partie ?

La deuxième partie examine d'abord les arguments généraux avancés en faveur d'une datation tardive :

1. L'argument du silence (pp. 132-137).
2. La datation relative d'éléments de comparaison tenus pour incohérents ou incomplètement transmis, ou encore partiellement non-historiques (p. 138-147).
3. L'argument de l'évolution logique, qui s'appuie sur des présuppositions dépassées dans le domaine de la philosophie et de l'histoire de la culture et des religions (pp. 148-165).
4. La problématique des divers arguments linguistiques de

¹² "Die sog. Grundschrift" in : AWE, 1869, pp. 466-477 ; cf. Külling, p. 12 et note 41.

datation (pp. 166-189).

J'examine ensuite les arguments de datation spécifiques employés surtout pour les "éléments P de la Genèse", une fois leur datation tardive déjà prononcée. Il s'agit :

1. d'arguments isolés (pp. 190-199), comme : désignation des mois et façon de compter les années, chronologie et généalogies, présentation détaillée, spiritualité plus élevée et noms propres.
2. d'arguments tirés de traits caractéristiques de la période exilique et post-exilique (pp. 200-208), comme : importance et signification de la circoncision, exclusivisme, promesse d'un roi, influences babyloniennes ;
3. d'arguments en faveur d'un écrit sacerdotal tendancieux pour les exilés (pp. 209-227).

L'examen a montré qu'aucun des arguments généraux et spécifiques avancés ne peut plus être soutenu aujourd'hui.

Que montre l'examen de la troisième partie ?

L'étude du contexte de Gn 17 montre que ce chapitre a été arbitrairement arraché au contexte auquel il appartient et dont il constitue même le point culminant.

La Genèse est construite selon un plan d'ensemble dans lequel Gn 17 a une place bien déterminée, comme partie intégrante du contexte. En m'appuyant sur de nombreux auteurs¹³ qui représentent différentes hypothèses analytiques de la formation de la Genèse, j'ai montré (pp. 268-271) que *toutes* les "sources" communément acceptées obéissent à ce plan d'ensemble.

¹³ VON RAD écrit : "Ici se manifeste un plan ; pareil travail de géant, obéissant à un plan, n'advient pas par hasard au travers d'une croissance quasi naturelle" ("Das formgeschichtliche Problem" in : *BWANT*, 4.F., H.26, 1938, p. 47 ; repris dans *Gesammelte Studien zum AT*, Bd. 8, München, 1958, 1961, p. 59) ; cf. aussi "Das hermeneutische Problem" in : *VF* 1946, pp. 46 ss. ; "Literarkritische und überlieferungsgeschichtliche Forschung im AT" in : *VF*, 1950, p. 192 ; *Genesis* (ATD, 2) 1949, pp. 10.14). Pour ELLIGER, voir "Sinn und Ursprung" in : *ZThK* 49 (1952), p. 129. LEWY écrit quant à lui : "Pour comprendre concrètement la personnalité du narrateur sacerdotal (Pn), nous devons saisir que la valeur centrale de son système philosophico-religieux était la puissance, sous tous ses aspects" (*The Growth of the Pentateuch*, 1955, pp. 131s.). Pour BOHL, cf. "Das Zeitalter Abrahams" in : *Opera minora*, 1953, p. 26 ; pour la théorie des couches (*Schichtentheorie*) de Böhl, cf. pp. 27s. Pour DRIVER, "le livre de la Genèse n'est pas un conglomérat de fragments décousus ; les 3 sources ou documents principaux qui le constituent formaient autrefois des ensembles indépendants et les portions qui en ont été extraites ont été combinées ensemble selon un plan bien défini" (*Genesis*, Westm.C., 1926, p. XVII). Pour SKINNER, "le but du rédacteur était de préserver les *ipsissima verba* de ses sources, pour autant que cela ne nuise pas à la production d'un récit harmonieux ; il semble s'être donné pour règle de trouver une place pour tous les fragments de P qui pouvaient être retenus" (*Genesis*, ICC, 1930, p. LXIV). Pour NOTH, "le principal modèle (s.e. de P) était naturellement l'ancien récit du Pentateuque, qui existait déjà sous forme écrite selon toute probabilité. Il me semble en effet que les ressemblances entre leurs façons de faire se dérouler le

Les différentes citations mentionnées à la note 13 montrent que ces "sources" se présupposent réciproquement, se complètent, s'articulent les unes aux autres comme des roues dentées et ont des fondements communs, de sorte qu'on doit parler d'un plan qui embrasse toutes les "sources", et non seulement "J", par exemple, comme le pense von Rad.

Le thème dominant de ce plan, je le vois, malgré toutes les remarques de détail justifiées de von Rad, davantage dans le sens d'Elliger, Lewy et Böhl : c'est la démonstration de la puissance et de la fidélité de Dieu, dont le plan et les promesses s'accomplissent pour Abraham et sa postérité, malgré tous les retards et toutes les résistances. Ce semble être le but vers lequel sont orientés tous les matériaux. Or, Gn 17 constitue un maillon nécessaire de cette chaîne, sous deux rapports : d'une part, Gn 17 présuppose ce qui précède ; d'autre part, il est présupposé par ce qui suit.

Gn 17 présuppose ce qui le précède :

J'ai montré en détail (pp. 271-274) que Gn 17 présuppose le récit antérieur et le conduit à son point culminant. Les représentants de l'ancienne théorie des compléments (*Ergänzungstheorie*) avaient mieux vu cette progression ordonnée que les partisans actuels de l'hypothèse documentaire (*neuere oder neueste Urkundentheorie*). C'est ce que nous avons montré à l'aide du commentaire de Tuch (pp. 271s.). Mieux encore que Tuch, qui postulait deux auteurs, ce qui le conduisait à attribuer le plan et la composition à l'auteur de la Grundschrift ("P") et les compléments à J,¹⁴ Green fait ressortir l'appartenance de Gn 17 à tout son contexte.¹⁵ Il montre en effet qu'on ne peut comprendre Gn 17 sans ce qui le précède et lui fait suite. Nous avons démontré

récit, que ce soit dans l'ensemble ou dans les détails, suggèrent fortement que P a puisé ses matériaux narratifs dans le récit yahviste, probablement dans sa forme déjà complétée par l'adjonction d'éléments élohistes ; ceci d'autant plus que nous ne pouvons pas si facilement postuler d'autres versions de la tradition du Pentateuque qui nous seraient complètement inconnues mais qui auraient été à la disposition de P." (*Überlieferungsgeschichte des Pentateuchs*, Stuttgart, 1948, pp. 253s. ; pour une source commune à "J" et "E" appelée "G", cf. pp. 40-44). Selon PROCKSCH, "P ne rapporte en général pas ici (c.à.d. dans l'histoire patriarcale) un véritable récit, mais plutôt un compte-rendu sommaire qui n'est compréhensible que lorsqu'on connaît le récit yahviste" (*Nordhebr. Sagenbuch*, Leipzig, 1906, p. 326 ; cf. aussi p. 327). Cf. encore O. EISSFELDT, *Hexateuch-Synopse* (Leipzig, 1922) p. 85 ; J. HEMPEL, *Althebräische Literatur* (Athenaion, 1930), p. 16 ; et P. HUMBERT, "Die neuere Genesis-Forschung" in : *ThR*, NF 6 (1934), p. 217.

¹⁴ Contrairement à von Rad, Tuch envisage la formation de la Genèse ainsi : "l'ensemble cohérent de la *Grundschrift*, dont nous avons exposé le plan et les idées maîtresses (...), constitue le fondement de la Genèse, comme celui du Pentateuque tout entier. C'est elle qui détermine l'unité de pensée et l'ordonnance du tout, et qui en forme le noyau". (*Kommentar über die Genesis*, Halle, 1838, 21871, pp. XLs.

¹⁵ W.H. Green, *The Unity of the Book of Genesis* (New York, 1895) ; trad. all. : *Die Einheit der Genesis* (Gütersloh, 1903), pp. 289-308.

(pp. 272s.) à la suite de Green, par l'étude de la *mention de l'âge* d'Abram en Gn 17.1, de l'accent mis sur sa *descendance* (17. 2-8), du *commandement de la circoncision* comme du récit de son exécution, *avant même* que le fils de la promesse soit né, que **plusieurs éléments de ce chapitre ne sont compréhensibles qu'en relation avec le contexte** et perdent leur signification dès qu'on isole Gn 17. Sa portée théologique n'apparaît que dans cette relation : "...mettre en lumière la sainteté de la volonté de Dieu, en présence de laquelle il n'y a qu'une obéissance inconditionnelle".¹⁶ Le rédacteur met intentionnellement l'accent sur cette obéissance inconditionnelle *avant* l'accomplissement de la promesse, la naissance d'Isaac. Green dit en résumé que tout le chapitre *présuppose* les expériences antérieures d'Abram (Gn 12-16). Inversement, il constate que "si on le sépare de son contexte, les détails de ce chapitre n'ont plus de sens et ne sont plus que le reflet d'une prolixité exceptionnelle et de la prédilection particulière de l'auteur pour les mots et les formules".

Par ailleurs, on assiste à une gradation de Gn 15 à Gn 17, comme nous l'avons montré (pp. 273s.). L'*analyse erronée* de Gn 17, qui l'attribue à une "source" différente, ne peut bien entendu plus la discerner. La *datation erronée* de Gn 17 permet encore moins de reconnaître que Gn 17 est *présupposé* par les chapitres suivants.

Gn 17 est présupposé par ce qui suit :

Gn 17 constitue non seulement, par l'alliance divine, le point culminant des expériences antérieures d'Abraham, mais il est *présupposé* par la suite du texte.¹⁷ Graf lui-même, qui fut pour tant l'artisan de la datation tardive en 1869, reconnaissait encore, en 1865, que Gn 17 était *présupposé* par la suite du récit : "On ne peut accepter que l'institution de la circoncision n'ait été insérée là qu'après coup car elle est *présupposée* par Gn 21.4 (cf. 17.12 ; comparez aussi Gn 34.15 avec 17.10 ; Lév 12.3 avec Gn 17. 11). Rien n'indique non plus qu'on ait là une loi qui aurait été à l'origine très succinctement formulée, et qui aurait ensuite été retravaillée et amplifiée."¹⁸ Toutes les tentatives d'explication sont problématiques tant qu'on ne *présuppose* pas Gn 17 sous sa forme actuelle.

Halévy a avancé des arguments importants pour qu'on reconnaisse que Gn 17 est *présupposé* dans les chapitres suivants. Il a remarqué lui aussi la gradation qui conduit au fils de Sara¹⁹, ainsi que l'appartenance de Gn 17 à son contexte.²⁰ Il avance en-

¹⁶ K. Elliger, "Sinn und Ursprung der priesterlichen Geschichtszählung", *ZThK* 49 (1952), p. 130.

¹⁷ Cf. Külling, pp. 274-277.

¹⁸ Graf, *Die geschichtlichen Bücher*, 1865, p. 93. Voir aussi la suite de l'exposé de Graf.

¹⁹ J. Halévy, *Recherches bibliques*, tome I (Paris, 1895), pp. 406-408.

²⁰ *Ibid.*, pp. 409-413.

suite un nouvel argument de poids : le *changement de nom* d'Abram et Saraï en Abraham et Sara, changement qui est opéré de façon conséquente dans toutes les "sources" à partir de Gn 17. Si l'on estime que ce chapitre a été inséré après coup, on doit, dit Halévy, admettre également que le "rédacteur" a dû rétroactivement effectuer ce changement de noms dans tous les passages précédant – Gn 17, puisque, partout avant, "J" parle d'Abram et de Saraï. "Or, je demande à tout historien impartial s'il est vraiment raisonnable d'attribuer des corrections aussi nombreuses à un engouement exagéré pour le calembour *ab hamôn goïm* ("père d'une multitude de nations") ? Le rédacteur qui, à en croire les critiques, remaniait ses sources avec un sans-gêne à peu près illimité n'aurait-il pas simplifié sa besogne en supprimant les versets 5 et 15, et en mettant au début du verset 16 les mots "je bénirai (ou je me souviendrai de) Sara, ta femme, etc..." ? Il aurait ainsi écarté du même coup la contradiction apparente des deux documents sur les noms du couple patriarcal, qui devait le choquer plus encore qu'elle ne choque les lecteurs modernes."²¹

Les conséquences négatives de la datation tardive

1. Conséquences pour la méthode :

Le texte n'est pas sérieusement considéré dans son contexte. La démarche suivie pour Gn 17 arrache arbitrairement et analytiquement un chapitre ou quelques versets à leur contexte et les en isole. Voilà une méthode qui fait violence au texte et le prend trop peu au sérieux.

2. Conséquences pour la théologie biblique :

Depuis la datation tardive de "P", ainsi que d'autres parties du Pentateuque, on assiste à une caricature de la théologie biblique de l'AT. Ceci vaut même pour les "Théologies de l'AT" écrites par des auteurs plus positifs tels Eichrodt, von Rad, Vriezen, Jacob, Zimmerli entre autres. Elle est ramenée, en effet, à une évolution, totalement fautive, de certains "concepts théologiques", de certaines "notions" ou "conceptions", évolution organisée selon le schéma "JEDP".

3. Conséquences pour l'exposé de l'histoire d'Israël :

L'histoire d'Israël de Wellhausen, appelée ensuite *Prolegomena* à l'histoire d'Israël, marque le couronnement de la datation post-exilique de "P" (pp. 57ss.). Dans son triomphe, elle a influencé quasiment toutes les présentations ultérieures de l'histoire d'Israël, avec pour conséquence que, là aussi, s'est implantée une caricature du véritable ordre historique des événements. Des faits appartenant à la période mosaïque sont considérés comme l'utopie d'un ou de plusieurs "prêtres" post-exiliques. Toute l'histoire du culte, de la tradition et du développement d'Israël

²¹ *Ibid.*, p. 410.

jusqu'au judaïsme a été décrite en suivant l'ordre "JEDP". Tout en faisant plusieurs objections de détail, on laisse cependant ce schéma régir les traits caractéristiques de l'évolution historique d'Israël.

4. Conséquences pour la valeur historique des "sources" :

Il n'est pas indifférent, pour l'historicité et la véracité des événements rapportés dans l'AT, qu'il y ait vraiment eu, par exemple, une alliance avec Abraham qui marque le début de l'élection d'Israël, ou au contraire que nous ayons affaire à une rétroprojection provenant de l'exil, qui n'a rien à voir avec l'histoire. Le sabbat, les prescriptions alimentaires et la circoncision proviennent-ils de l'époque de l'exil et ont-ils été simplement projetés après coup sur l'époque patriarcale, ou ont-ils été institués à l'époque où les "sources" nous le rapportent ? Toute la législation sacrificielle date-t-elle d'après les prophètes ou est-elle mosaïque ? Doit-on admettre, avec la thèse de Reuss, que "les Prophètes sont plus anciens que la Loi, et les Psaumes plus récents que tous deux", ou les Prophètes présupposent-ils la Loi ?

Certains *Alttestamentler* comme Eichrodt, Gautier, de Vries, Vriezen, entre autres, reconnaissent avec raison que la valeur historique des "sources" est liée à leur datation²² et que la fiabilité des traditions est d'autant plus grande que les auteurs sont plus proches des événements qu'elles rapportent²³. Inversement, si la tradition sacerdotale se montre *non fiable*, elle ne peut revendiquer une origine *ancienne*.²⁴ Si l'on doit lui reconnaître une date tardive, elle a alors *tout au plus une certaine valeur historique pour l'époque tardive* à laquelle on la date.²⁵

5. Conséquences pour la datation finale du Pentateuque :

Notre connaissance de la préhistoire d'Israël et de son environnement s'est beaucoup accrue depuis le début du siècle et l'on a été contraint de parler de matériaux anciens. On a cependant voulu maintenir le schéma "JEDP". On a donc restreint la datation tardive, devenue indéfendable en ce qui concerne les matériaux, à la rédaction finale.²⁶ Cette datation est pourtant tout aussi insoutenable pour la rédaction finale que pour les matériaux.

²² W. Eichrodt, "Die Quellen der Genesis von Neuem untersucht", *BZAW* 31 (1916), pp. 50s. : "Si P n'est pas un produit de l'imagination (*Phantasieprodukt*) postexilique, la valeur historique y gagne..."

²³ L. Gautier, *Introduction à l'AT*, tome I (Lausanne, 1914), pp. 144 ss. ; O. Eissfeldt, *Hexateuch-Synopse*, p. 88.

²⁴ S.J. de Vries in : *JBL* LXXXII (1963), pp. 41s. : "la conclusion est que ceux-ci (c.à.d. les récits contenus dans la *Grundschrift*, "P") sont dans une large mesure fictifs et ne sont par conséquent pas d'une haute antiquité."

²⁵ Th. C. Vriezen, *De godsdienst van Israël* (Zeist, Arnhem, 1963), p. 15.

²⁶ Voir la citation de von Rad ci-dessus p. 18.

Conséquences de la datation ancienne

Le rejet de la datation tardive (exilique-postexilique) de Gn 17, au profit d'une datation ancienne (2ème millénaire av. J.-C.), a les conséquences suivantes :

1. Conséquences pour la datation d'autres parties du Pentateuque et de l'AT :

Puisque Gn 17 ne peut être arraché à son contexte sans lui faire violence, sa datation ancienne, étayée par des critères de forme et de contenu, doit avoir des conséquences pour d'autres parties du Pentateuque qui lui sont liées.

Cela vaut tant pour les parties de "J" ou de "E" qui sont pré-supposées par Gn 17 ou qui le présupposent, que pour les "éléments P de la Genèse" parmi lesquels on le range. La nécessité d'une datation ancienne de notre chapitre vient renforcer plusieurs des arguments avancés jusqu'ici contre la datation tardive de "P"²⁷ et manifeste que l'adoption acritique des arguments en

²⁷ En plus des auteurs qui contestent toute l'hypothèse documentaire et par conséquent la datation tardive de "P" également (bibliographie de ces derniers chez Külling, pp. 150s., note 13), voir les objections des auteurs suivants : DE WETTE in : *Th St Kr*, 1837, pp. 947-1003 ; *Lehrbuch*, 1852, pp. 194-196 ; NOELDEKE, *Untersuchungen*, 1869, pp. 67-71 ; SCHRADER in : DE WETTE, *Einleitung*, 1869, pp. 281, 316-318 (paragr. 203) ; CURTISS, *The levitical priests*, 1877 ; *De Aaronitici sacerdoti*, 1878 ; RYSSSEL, *De Elohistae Pentateuchi Sermone*, 1878 ; HOFFMANN in : *Magazin für die Wissenschaft des Judenthums*, VI, 1879, spéc. pp. 210-215 ; MAYBAUM, *Priestertherum*, 1880 ; MARTI in : *Jahrbücher für protestantische Theologie*, 1880 ; FRZ. DELITZSCH in : *Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft und kirchliches Leben* : "Pentateuch-kritische Studien" (12 articles), 1880 ; DILLMANN, *Exodus und Leviticus* (Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum AT), 1880 ; BLEEK, *Einleitung*, 1878 ; COLENSO, *Pentateuch*, Part VI, 1871 ; Part VII, 1879 ; RIEHM in : *Th St Kr*, 1868, pp. 372 ss. ; *ibid.*, 1872, pp. 283 ss. ; NESTLE, *Die israelitischen Eigennamen*, 1876 ; BREDENKAMPF, *Gesetz und Propheten*, 1881, pp. 2s. ; BRUSTON, "Le document élohiste et son antiquité" in : *Revue Théologique* VIII (1882), pp. 13 ss. ; BAUDISSIN, bibliographie in : *Beiheft zur Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft* 33 (1918), pp. 1-16 ; R. KITTEL, *Theologische Studien aus Würtemberg*, 1881 et 1882 ; *Geschichte*, 1921, p. 322 ; VATKE-PREISS, *Histor.-Krit. Einleitung*, 1886 ; STRACK-ZOECKLER, *Kurzgefasster Kommentar*, 1886 ss. ; FINSLER, *Darstellung und Kritik der Ansicht Wellhausens*, 1887, pp. 52-91 ; RENAN, *Histoire du peuple d'Israël*, tome 3, 1891, pp. 405, 409s., 432 s. ; HOMMEL, *Altisraelit. Überlieferung*, 1897 ; VAN HOONACKER, *Le sacerdoce lévitique*, 1899 ; HOFFMANN, *Instanzen gegen die Graf-Wellhausen'sche Hypothese*, 1904 ; STRACK, *Einleitung*, 1906, pp. 57-62, p. 240c ; PROCKSCH, *Nordhebr. Sagenbuch*, 1906 ; KUGLER, *Moses*, 1922, pp. 36-133 ; KORTLEITNER, *Quo tempore*, 1935 ; Y. KAUFMANN, "Das Kalender und das Alter des Priesterkodex" in : *VT* IV (1954), pp. 307-313 ; LEWY, *The Growth of the Pentateuch*, 1955 ; DUSSAUD, *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, Paris, 1921 ; *Les découvertes de Râs Shamra (Ugarit) et l'AT*, Paris, 1937 ; R. DE LANGHE, *Les Textes de Ras Shamra-Ugarit et leur rapport avec le milieu biblique de l'AT*, Paris, 1945 ; *Het gouden altaar*, Bruxelles, 1952 ; LEHMANN, "Abraham's purchase of Machpelah" in *BASOR* 129 (1953).

faveur d'une datation exilique-postexilique des "éléments P de la Genèse" depuis 1869 était injustifiée.

Les arguments de datation avancés, spécialement les arguments généraux,²⁸ sont également utilisés pour dater d'autres parties du Pentateuque ou de l'AT en général. Les résultats de notre étude doivent donc être là aussi pris en considération.

2. Conséquences pour une datation distincte du matériau et de la rédaction :

Les découvertes archéologiques nous ont amenés à reconnaître que les "éléments P de la Genèse" dépendent de données plus anciennes, voire même très anciennes.²⁹ La datation ancienne de Gn 17 doit cependant nous amener un pas plus loin. Si ce chapitre ne se borne pas à *contenir* des matériaux anciens mais qu'il *est*, sous sa forme actuelle, *ancien*, un nouvel examen de la question s'impose pour déterminer s'il est légitime, pour les autres "éléments P de la Genèse", de parler d'une interprétation et d'une rédaction ultérieures de matériaux anciens. Comme nous l'a montré l'examen des arguments de datation, il n'y a pas de raisons suffisantes de postuler, non seulement pour Gn 17 mais pour les autres "éléments P de la Genèse", que nous avons là une interprétation ultérieure et tendancieuse de matériaux anciens.³⁰ Si Gn 17, qui constituait l'un des plus solides piliers à l'appui d'une rédaction ultérieure,³¹ lui est enlevé, cette hypothèse devient branlante.

3. Conséquences pour les hypothèses d'analyse littéraire et d'histoire des traditions :

Ce que nous venons de dire nous ramène au Graf d'avant 1869. Nous pourrions utiliser les paroles-mêmes qu'il a prononcées à l'appui de la datation exilique-postexilique des "éléments P de la Genèse", mais cette fois en faveur de leur datation ancienne : "La seule chose qui s'oppose à la reconnaissance de la *Grund-schrift* comme la partie la plus récente du Pentateuque est l'*ac-*

²⁸ Cf. Külling, pp. 132-189.

²⁹ Ces matériaux plus anciens sont reconnus en particulier par Eerdmans, Eichrodt, Gunkel, Sellin, Bennett, Kittel, Driver, Gautier, Staerk, Beer, Böhl, Procksch, Simpson, König, Skinner, Hempel, Humbert, von Rad, Pfeiffer, Vriezen, Noth, Bentzen, Oesterley-Robinson, Sellin-Rost, Rowley, Lods, Kuhl et Clamer. Cf. aussi Lehmann, *BASOR*, 1953, pp. 15ss. ; Castellino, *Les origines de la civilisation, Suppl. VT IV* (1957), pp. 116-137 ; Bentzen, *Introduction*, t. II, 1961, p. 36 : "Bien des choses proviennent du fait que P puise très largement dans des matériaux traditionnels de haute antiquité, pour le chapitre sur la création ou le récit du déluge par exemple. L'idéalisation des patriarches est également limitée par les matériaux traditionnels ; voir p. ex. Gn 17, 16 ss. : Abraham doute de la promesse et l'étymologie traditionnelle du nom d'Isaac est transférée de Sara (Gn 18, JE) au patriarche lui-même. Cela, P ne l'aurait certainement pas rapporté s'il n'avait pas été lié à ses matériaux."

³⁰ Voir spécialement Külling, pp. 209-227 : examen des arguments avancés en faveur d'un écrit sacerdotal tendancieux, fabriqué pour les exilés.

³¹ Cf. Külling, p. 4, note 9.

coutumance (Gewöhnung).³² Cependant, il ne suffit pas, à notre avis, de remonter en-deçà de la datation de Graf en 1869 et de faire reculer la datation tardive communément acceptée dès cette époque.

Ni la forme littéraire, caractéristique d'un traité du 2ème millénaire,³³ ni l'unité de Gn 17³⁴, ni la datation ancienne, l'appartenance au contexte et l'imbrication de ce chapitre dans la construction ordonnée de la Genèse³⁵, ni la reconnaissance d'une structure très ancienne (et non pas imposée après coup) à laquelle obéissent toutes les sources,³⁶ rien de tout cela ne donne raison aux hypothèses actuelles, que ce soit la critique littéraire ou l'histoire des traditions. C'est donc une révision des conceptions courantes de la *formation* de la Genèse, et non seulement de sa *datation*, qui s'impose.

4. Conséquences pour la reconnaissance de traditions écrites plus anciennes :

La forme *écrite* de Gn 17 est caractéristique de la seconde moitié du 2ème millénaire avant J.-C. Ce chapitre vise clairement à présenter sous la forme d'un traité le compte-rendu de l'alliance conclue par Dieu avec Abraham. A l'époque de l'auteur de Gn 17, une alliance était authentifiée³⁷ par la rédaction³⁸ de traités écrits sous une forme bien déterminée. Manifestement, l'auteur de Gn 17 a trouvé bon de transmettre "l'alliance divine" sous la forme d'un tel traité. C'est pourquoi Bentzen a raison de considérer Gn 17 comme l'un des "documents".³⁹

³² Graf, "Die s.g. Grundschrift des Pentateuchs" in : AWE, 1869, p. 468. Nous soulignons.

³³ Külling, pp. 240-249.

³⁴ Külling, pp. 250-262.

³⁵ Külling, pp. 263-278.

³⁶ Külling, pp. 216-227.

³⁷ C'est la raison pour laquelle les traités occupent une si grande place parmi les matériaux découverts. Sur la signification de la mise par écrit, cf. K. Baltzer, *Das Bundesformular in : Wissenschaftliche Monographie zum Alten und Neuen Testament*, vol. 4 (Neukirchen, 1960), pp. 26s., avec réf. : "Sur la base du parallélisme manifesté, on pourrait assimiler le document du traité au "procès-verbal" de l'alliance conclue. La signification du document dépasse cependant la simple fonction d'attestation. Le traité "vient à l'existence" précisément lorsque le suzerain établit le document, le cache et le remet au vassal. Ces actions font partie intégrante de la conclusion d'un traité. La signification de la mise par écrit apparaît encore davantage lorsqu'on découvre que le fait d'"écrire sur les tablettes du traité" peut être synonyme de "garantir les relations fixées par le traité". Inversement, "effacer les tablettes", c'est mettre fin aux relations instituées par le traité." Cf. aussi pp. 36, 49 s.

³⁸ Cf. Baltzer : "les textes hittites font bien voir la signification de la mise par écrit pour la conclusion d'un traité". *Ibid.*, p. 36.

³⁹ Bentzen, *Introduction*, t.I, 1961, pp. 210s. ; cf. aussi Baltzer, *op. cit.*, p. 36 (note 5) : "la compréhension de 'l'alliance divine' comme un simple 'acte d'engagement' (Hertzberg, *op. cit.*, p. 138) est trop assimilée à la pensée moderne. Elle ne permet pas non plus de se représenter la conclusion de 'l'alliance divine' de façon assez concrète." Par contre, Eissfeldt ne mentionne pas (à tort) Gn 17 parmi les documents d'alliance (cf. *Einleitung*, 1956, pp. 20-23).

Ce chapitre veut rapporter le récit de la conclusion du "traité" (alliance) sous la forme d'un tel document. Dans cette perspective, l'expression *héqim berit* ("établir une alliance", Gn 17. 7, 19, 21) est éclairante. Elle est sans doute choisie à dessein pour indiquer le fait de "l'entrée en vigueur", de la "mise sur pied" d'un traité,⁴⁰ de même que *'et beriti héphar* ("rompre mon alliance", Gn 17. 14c) fait allusion à la "mise en pièces" du document, et par là, à la fin des relations garanties par le traité.⁴¹

D'après notre étude de critique "formiste",⁴² il n'y a pas de raison de contester que Gn 17 ait existé littérairement, dès le début, sous la même forme que celle qui nous est parvenue. Et, puisqu'il a la même forme que les traités d'alliance du 2ème millénaire,⁴³ c'est une raison importante d'accepter l'existence de traditions écrites anciennes. Des hommes comme Dussaud,⁴⁴ van der Ploeg,⁴⁵ Widengren,⁴⁶ et Lindblom⁴⁷ l'ont affirmé avec raison.

Dans un peuple accoutumé à l'écriture — c'est bien comme tel, selon toute vraisemblance, qu'on peut considérer Israël dès le Récent Bronze⁴⁸ — et à une époque où les villes importantes avaient des scribes maîtrisant plusieurs langues,⁴⁹ on ne doit pas surestimer le rôle de la tradition orale,⁵⁰ qui existait sans doute parallèlement à la transmission écrite.⁵¹

⁴⁰ Cf. Baltzer, *op. cit.*, p. 61 (note 5) ainsi que les endroits cités.

⁴¹ Cf. Baltzer, *op. cit.*, p. 50.

⁴² "Formkritische Untersuchung" appliquée à Gn 17, cf. Külling, pp. 240-249.

⁴³ Cf. Külling, pp. 228-267.

⁴⁴ R. Dussaud, *Les découvertes de Ras Shamra...*, pp. 13, 116s.

⁴⁵ R.P.J. van der Ploeg, "Le rôle de la tradition orale dans la transmission du texte de l'AT", *RB* 1947, pp. 5-41.

⁴⁶ G. Widengren, *Literary and psychological aspects of the hebrew prophets*, Upsal, 1948.

⁴⁷ J. Lindblom, "Einige Grundfragen der alttestamentlichen Wissenschaft" in : *Festschrift für A. Bertholet* (Tübingen, 1950), pp. 332s.

⁴⁸ Cf. Külling, pp. 156-160 : "les présupposés concernant l'histoire de la culture".

⁴⁹ Cf. les inscriptions d'El Amarna, Boghazköy et Ugarit, et la constatation de Dussaud : "Il était ainsi démontré, et on aurait pu dès lors en tirer certaines conséquences touchant la critique de l'AT, que dans toute ville importante, il existait des scribes non seulement instruits dans leur propre langue (ce qu'affirment les gloses cananéennes des tablettes), mais aussi dans la langue accadienne". (*Op. cit.*, p. 13).

⁵⁰ Cf. W.H. Gispen, *Mondelinge Overlevering in het O.T.*, 1932, p. 132.

⁵¹ J. Lindblom, *op. cit.*, p. 323 : "La récitation orale des matériaux primitifs était naturellement la forme la plus ancienne de la tradition mais, dans le peuple d'Israël, qui faisait partie de peuples pratiquant l'écriture dès les débuts de leur histoire, les traditions des temps anciens furent mises par écrit, après quoi les traditions orale et écrite poursuivirent leur route en s'influençant réciproquement".

Tout en reconnaissant cela, nous estimons cependant qu'il ne s'agit pas tant d'influence *reciproque* que d'une influence de la tradition écrite sur la tradi-

Nous pouvons dire avec Dussaud que les récits israélites ont été conservés par la transmission écrite.⁵² Cela apparaît, entre autres, dans la préservation d'une forme comme Gn 17, mais c'est également valable pour le reste de la tradition israélite.⁵³ La présence de la tradition écrite offrait également la possibilité de préserver la fidélité de la tradition orale.⁵⁴

5. Conséquences pour la valeur historique de la tradition :

La mise par écrit ancienne de la tradition est évidemment profitable à sa valeur historique. La tradition orale ne peut prétendre de la même manière à une valeur historique.⁵⁵

Au terme de notre étude, nous pouvons dire que nous n'avons aucune raison de considérer la valeur historique des "éléments P de la Genèse" comme inférieure à celle du reste du Pentateuque.

Une des conséquences de la datation ancienne, c'est que la tradition sacerdotale n'a aucune valeur historique pour ce qui est de l'époque exilique-postexilique (date à laquelle on la situe souvent à tort) parce qu'elle n'a rien à faire avec cette période. Par contre, nous recevons, par la revalorisation historique de cette tradition (en conséquence d'une datation ancienne), une autre image de l'histoire d'Israël. L'image de l'histoire israélite, renversée à la suite de la datation tardive et réorganisée selon le schéma wellhausenien "JEDP",⁵⁶ peut être rectifiée. Les paroles de Bredenkamp se confirment : "le reproche qu'il (s.e. Wellhausen) fait au document sacerdotal⁵⁷ se retourne contre lui".⁵⁸

6. Conséquences pour l'histoire de la révélation :

Vriezen écrit très justement : "C'est précisément cette origine de l'histoire de la révélation qui donne la véritable explication de son existence".⁵⁹ Nous avons montré que cette origine n'entraîne

tion orale. La tradition orale est en Israël un facteur insignifiant dans la création de la littérature ; cf. Gispén, *op. cit.*, p. 181 : "Op grond van dit alles is de waarde van den mondelinge overlevering als Schriftvormenden factor gering te noemen".

⁵² Dussaud, *op. cit.*, p. 116 : "L'analogie que nous offrent les textes de Ras Shamra et la valeur certaine des légendes patriarcales obligent à conclure que les récits israélites se sont conservés grâce à la tradition écrite, ce qui modifie radicalement le point de vue de l'école de critique biblique."

⁵³ Van der Ploeg, *art. cit.*, pp. 24-41.

⁵⁴ *Ibid.*, pp. 23s. ; conclusions 1-4, p. 26 : "...tout en contrôlant cette tradition... à l'aide du texte écrit".

⁵⁵ *Ibid.*, p. 26 : "Les anciens Israélites, aussi bien que nous, attachaient plus de valeur à des textes écrits, censés anciens, qu'à des traditions même anciennes". Cf. aussi Külling, p. 2, notes 2-5.

⁵⁶ Cf. Külling, p. 140, note 12.

⁵⁷ Wellhausen lui reprochait de ne pas être historique mais d'être une reconstruction de l'histoire. C'est le reproche qu'on peut faire aujourd'hui à Wellhausen lui-même...

⁵⁸ C.J. Bredenkamp, *Gesetz und Propheten* (Erlangen, 1881), p. 3.

⁵⁹ Th. C. Vriezen, *Theologie des AT's in Grundzügen* (Neukirchen, 1956), p. 185.

pas dans le schéma d'évolution logique et qu'une relation d'alliance très ancienne était, pour l'école de Wellhausen, la pierre d'achoppement.⁶⁰

La datation ancienne de Gn 17 et la reconnaissance de ce chapitre comme une tradition historique nous obligent à admettre qu'une telle relation d'alliance a été révélée à l'époque patriarcale déjà. Ce que Vriezen disait à propos de la révélation au Sinä est valable également pour Gn 17 : "cette façon de lier les prescriptions juridiques à une épiphanie de la divinité est un fait exceptionnel dans l'Orient ancien, qui fait clairement ressortir le caractère unique de la religion révélée d'Israël".⁶¹ Dans notre chapitre déjà, la révélation de Dieu est liée à un traité juridique qui contient des prescriptions, mais aussi des promesses, valant pour Abraham et sa postérité.

Lorsque von Rad parle de l'âge ancien de la tradition concernant la possession du pays,⁶² nous pouvons ajouter qu'elle est aussi ancienne que le fait historique des révélations et des promesses accordées à Abraham (tant chez "J" que chez "P"). "Toutes les déclarations théologiques" qui sont "condensées dans le grand discours de Dieu en Gn 17"⁶³ ne doivent plus être considérées comme l'empreinte de rédacteurs ultérieurs ; au contraire, elles appartenaient déjà à l'antiquité d'Israël.

Précisément Josué 24, étudié par Mendenhall, indique très clairement que *c'est avec Abraham qu'a commencé quelque chose de neuf* (vv. 2, 3, 14). Notre étude de Gn 17 nous amène à remonter encore plus haut dans le temps que Mendenhall. Nous pouvons en effet appliquer à l'alliance abrahamique ce qui vaut, chez Mendenhall, pour l'alliance sinaïtique : "la relation d'alliance n'est pas qu'un stade de l'histoire des conceptions religieuses. C'est un événement qui a un point de départ historique déterminé et les conséquences historiques les plus surprenantes".⁶⁴

C'est pourquoi nous considérons les paroles de Dieu contenues dans Gn 17 comme d'authentiques promesses.⁶⁵ La force qui a permis la conquête du pays est la force de la promesse de

⁶⁰ Cf. Külling, pp. 160-165.

⁶¹ Vriezen, *op. cit.*, p. 287.

⁶² Von Rad : "la tradition concernant la possession du pays avait trouvé, dès le début, son point d'action (*Einsatzpunkt*) dans l'époque patriarcale et sans doute, comme Dt 26 et 1 Sam 12.8 le laissent entendre, de façon très simple chez Jacob" ("Das formgeschichtliche Problem", *BWANT*, p. 55 ; in : *Gesammelte Studien*, 1961, p. 51, cf. p. 69).

⁶³ W. Zimmerli, "Sinaibund und Abrahambund" in : *ThZ* 16 (1960), p. 272.

⁶⁴ G.E. Mendenhall, "Law and Covenant in Israel and the Ancient Near East" in : *The Biblical Colloquium* (Pittsburgh, Pennsylvania, 1955), p. 25. Cela ne contredit pas le rapport étroit, indiqué par Mendenhall, entre la conclusion historique de l'alliance et le don de la Loi, pour le peuple entier, au Sinäi.

⁶⁵ A la différence de, par exemple, de Boer, *Gods beloften* (Delft, 1955), pp. 11s., 51 : "De beloften zijn een vorm van interpretatie van een gedeelte van het verleden".

Dieu, qui a promis d'être éternellement le Dieu d'alliance d'Abraham et de sa postérité :

“Pour moi, voici mon alliance avec toi : tu deviendras le père d'une multitude de nations. On ne t'appellera plus du nom d'Abram, mais ton nom sera Abraham car je te donnerai de devenir le père d'une multitude de nations et je te rendrai fécond à l'extrême : je ferai que tu donnes naissance à des nations, et des rois sortiront de toi. J'établirai mon alliance entre moi, toi, et après toi les générations qui descendront de toi ; cette alliance perpétuelle fera de moi ton Dieu et Celui de ta descendance après toi. Je donnerai en propriété perpétuelle à toi et à ta descendance après toi le pays de tes migrations, tout le pays de Canaan. Je serai leur Dieu.” (Gn 17. 4-8).